



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

Introduction : la fonction des protocoles actifs de sécurisation des scolaires (P.A.S.S.) :

Ils visent à définir les conditions dans lesquelles une séance ou une leçon peut respecter les principes et les règles de sécurité active et passive maximales.

Ils visent à aider les enseignants d'E.P.S. à encadrer les sports de nature dans l'enseignement disciplinaire, dans l'animation des activités de l'Association sportive, des Sections Sportives Scolaires, des enseignements relatifs aux formations qualifiantes concertées et tout autre dispositif recourant aux sports de nature.

En conséquence, ils ne doivent pas être perçus comme une entrave ou une contrainte à la pratique professionnelle mais plutôt comme une ressource devant alimenter des gestes professionnels déjà confirmés chez certains ou à adopter pour ceux qui en seraient dépourvus. Dans ce sens, ils doivent permettre le plein déploiement des potentialités éducatives portées de façon irréductible par les activités de pleine nature.

L'idée centrale de toute démarche commune à ces activités, est de permettre d'éduquer les élèves, futurs citoyens pratiquants les sports de nature, à la prise de risque calculée et réfléchie dans l'engagement raisonné dans la pratique de chacune de ces spécialités.

Elle suppose que les élèves puissent être confrontés ou plus exactement « exposés » à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité drastiques contrôlées de façon permanente par l'enseignant.

Pour l'enseignant, le partage de l'attention et l'absence d'un contrôle visuel permanent direct sur les élèves, exigés par les contraintes des lieux de pratique de pleine nature et la nature même de l'activité de déplacement, exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la chaîne de contrôle. Elle ne doit jamais lui échapper. Toute rupture dans cette chaîne de contrôle engage totalement sa responsabilité professionnelle.

La notion de chaîne de contrôle, comme celle de chaîne de sécurité, génère deux conséquences :

- sa résistance dépend de son maillon le plus faible. L'accidentologie dans les sports à risque nous enseigne ici que les comportements des usagers sont les premiers responsables des accidents. A l'école, dans les activités physiques à risque, cela revient à reconnaître ipso facto que les élèves incarnent ce maillon faible par nature : ils sont là pour apprendre, leur compétence sont en cours de construction, et pour reprendre l'expression de M. Durand, la spécificité de cet apprentissage réside dans le paradoxe suivant : "ce qu'il faut apprendre à faire, il faut le faire pour l'apprendre". Il construit des compétences dans des environnements plus ou moins impressionnants mais forcément marqués émotionnellement. Ce marquage émotionnel peut altérer plus ou moins fortement le jugement, la décision donc la prise de risque réfléchie car le rôle facilitateur des émotions ne le devient qu'avec l'expertise et l'expérience.
- Cette chaîne suppose également une série de contrôles partagés. Ils peuvent opérer de plusieurs façons. Dans les deux modes opératoires possibles, soit l'enseignant est en deuxième rideau du contrôle (les élèves contrôlent dans l'ombre d'un contrôle professoral permanent, donc sous le regard avisé et scrupuleux de l'enseignant qui regarde le respect de la chronologie des opérations mais aussi leur nature donc leur maîtrise); soit il est en bout de chaîne (les élèves font ensemble puis se soumettent volontairement au contrôle de l'enseignant quand ils jugent que leur propre contrôle est achevé).

L'autonomie à l'école, précisément dans les activités à risque, et en ce domaine plus qu'en tout autre, n'est toujours que relative. L'autonomie peut être vue comme une balance "dépendance-indépendance" des élèves que l'enseignant doit peser pour l'équilibrer en permanence. Cette perspective rend visible le fait que l'indépendance des élèves n'est jamais totale vis à vis de l'enseignant qui en conserve, par sa mission, la responsabilité. Nous parlerons donc dans les activités à risque « d'autonomie surveillée ». Dans le cadre scolaire, même quand les compétences sont reconnues et attestées (exemple des passeports et autres brevets de sécurité validés par l'enseignant), les élèves évoluent dans cette autonomie surveillée donc obligatoirement contrainte. Tous les protocoles de sécurité (avec l'activation de la notion de cordée, d'encordement mutuel pour faire vivre en actes une co-responsabilité dans un co-contrôle soumis à l'enseignant avant de démarrer) vont dans ce sens.

N.B. En conséquence, placer un élève au sommet de cette chaîne de contrôle sous prétexte d'autonomie est ABSOLUMENT irrecevable dans les activités à RISQUE, qui sont tout sauf neutres, sur les plans émotionnel, personnel et sécuritaire.

Dans cette perspective, la délégation ou la dévolution accordée à des élèves responsables et responsabilisés ne peut se comprendre que dans le cadre d'une construction explicitement progressive d'une autonomie qui restera « surveillée » dans le cadre scolaire. Ce qui revient à dire, qu'en aucun cas, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle nécessaire à la pratique en sécurité.

Enfin, ces protocoles de sécurité résultent de l'analyse de l'accidentologie dans les sports de nature et des retours de la cellule juridique du rectorat sur des cas concrets.

Ils ont été conçus pour rester évolutifs après que leur valeur d'usage ait été testée in situ avec les élèves. Ils présentent volontairement deux niveaux d'écriture : des recommandations générales de sécurité d'une part ; des préconisations relatives aux techniques de sécurité elles-mêmes d'autre part. Ces protocoles actifs de sécurité scolaire, comme document d'accompagnement des pratiques professionnelles, ont vocation à proposer dans leurs versions ultérieures, ces deux niveaux d'écriture pour toute activité qui les rendent nécessaires, à l'image des premières propositions formulées en escalade.

Nous tenons à remercier les professeurs de sport du CREPS Rhône-Alpes (Site de Vallon Pont d'Arc) et du Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) ainsi que les cadres techniques de certaines fédérations délégataires pour leur contribution experte dans l'élaboration, à partir de regards croisés, du contenu de ces protocoles. Ce document témoigne d'une collaboration inter-ministérielle riche, féconde et vouée à le rester.



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

Avant la pratique

Site de pratique fonctionnel :

- Consulter la météo (bulletin d'alerte de météo France - niveau de vigilance)
- Précautions administratives;

Informez son établissement du lieu de pratique, obtenir l'autorisation du propriétaire du site (privilégier le conventionnement entre le chef d'établissement et le ou les particuliers, mairie, ONF), s'informer des périodes et des secteurs de chasses, d'élagage.

Zones potentiellement dangereuses identifiées et/ou matérialisées :

Avoir une bonne connaissance du lieu de pratique est essentiel (*Identifier les lignes d'arrêt du site de pratique et repérer les zones accidentogènes potentiels (falaises, rivières, pierriers, avens, lapiaz, routes...).*)

Matérialiser éventuellement avec de la rubalise les zones ou les chemins interdits.

Vérifier la couverture radio des téléphones portables

Choix pertinent du terrain et des tracés en fonction du niveau :

- **Choix du terrain adapté au niveau des élèves** (terrain connu, fermé, semi-connu, ouvert de l'établissement à la forêt en passant par les parcs...)

- **Choix du tracé adapté au niveau des élèves** (distance, dénivelé, temps de course, technicité des postes), et **sécuritaire** (zone interdite ou dangereuse contournées);

par exemple ne pas placer des balises :

- trop proches du bord de la carte,
- en haut des falaises
- au bord d'une rivière avec un fort débit,
- au milieu d'un pierrier identifié comme instable,
- proche d'une route,
- au bord d'un aven, d'un Lapiaz...

l'itinéraire logique voire illogique de l'élève doit également être anticipé (exemple : 2 postes consécutifs séparés par une barre rocheuse !)

Usage d'une carte de qualité et adaptée :

possibilité de faciliter la lisibilité de la carte suivant les niveaux en modifiant **l'échelle** ainsi que le fond de carte à partir d'un logiciel de cartographie).

La légende peut-être simplifiée également.

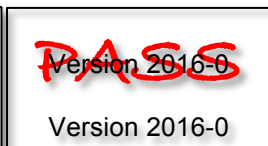
La carte sera toujours en couleur pour une meilleure identification des symboles.

Emplacement fixe et si possible centralisé :

- du professeur pour une meilleure rapidité d'intervention
- du point de regroupement (départ et arrivée confondue) permettant une augmentation de la fréquence des retours

D'ordre général, il est important que l'enseignant organise sa séance de telle manière qu'il y ait plusieurs parcours ou de nombreuses balises (type réseau de postes ou nids de postes) pour que les élèves aient régulièrement des repères sûrs et qu'ils croisent souvent d'autres élèves. Privilégier également des circuits courts pour que les élèves reviennent fréquemment auprès du professeur (course en étoile ou en papillon).

La sécurité passe également par l'acquisition rapide des contenus d'enseignements à savoir ;



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

- s'approprier la légende (apprendre les symboles ISOM et tout particulièrement ceux qui peuvent devenir un danger potentiel à leur approche (cf ; ci-dessus)
 - systématiser les grands principes de base en termes d'orientation à savoir :
 - orienter sa carte par rapport aux éléments environnant (ou placer la carte « nord sur nord » avec la boussole)
 - automatiser la relation carte-terrain
- puis en avançant dans l'expertise
- repérer les mains courantes
 - identifier les points d'attaque, ligne d'arrêt...
 - être capable de prendre un « cap » (azimut) à la boussole...

Pendant la pratique

Sécurité anticipée des déplacements en milieu incertain :

- Vérifier **la tenue des élèves qui devra être adaptée** :
 - à la pratique en milieu naturel (jambes longues, à cause des griffures et des tiques, baskets adaptées au tout terrain)
 - à la météo (hypothermie, insolation, déshydratation...)
- Insister sur l'**échauffement** tout particulier des chevilles.

Zones potentiellement dangereuses identifiées :

Reconnaitre avec les élèves la limite de zone de travail, situer les dangers éventuels, les zones interdites et ce dès le début de la séance ou du cycle (l'occasion de faire un travail de relation carte -terrain, identifier clairement le lieu de départ...)

Education aux incontournables de fonctionnement sécuritaires :

- Veiller à ce que les élèves **Renseignent obligatoirement le tableau de gestion des parcours ou fiche de contrôle** mise à disposition (tableau « qui-fait-quoi-quand » ; nom et nombre d'élèves ou de groupes, les zones de travail, les horaires de départ et d'arrivée) (Exemple : situation Pose -vérif.- dépose...).
- Faire **respecter en priorité le temps de course** (avoir une montre, un chrono)
- insister sur l'**interdiction de déplacer les balises** (responsabilité engagée de l'élève au cas où un camarade se perd), ne pas crier, ne pas utiliser le sifflet inutilement.

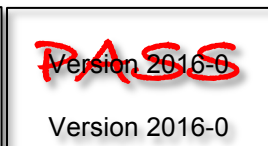
Rappel des règles de sécurité :

- temps à ne pas dépasser,
- limites d'espace de travail à ne pas franchir,
- ne pas se séparer (adapter sa vitesse au moins rapide) si les élèves sont en groupe (organisation à privilégier possibilité de mettre les élèves seuls suivant le degré de complexité et/ou si le niveau de pratique le justifie)

Les consignes de Sécurité (ci-dessus) seront données oralement avant le départ et/ou devront être mentionnées sur la carte (plus n° de portable du professeur ou de l'établissement scolaire qui relayera l'appel).

Indication des protocoles d'aide aux élèves en « difficulté » :

Informé oralement et lister au dos de la carte par exemple la **démarche à suivre lorsqu'un élève** :



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

se blesse :

- ne pas laisser son camarade seul
- avertir un autre groupe d'élèves (possibilité d'utiliser un sifflet) qui viendra prévenir le professeur en localisant précisément le blessé sur leur carte.

S'égare :

- revenir sur ses pas, si possible en identifiant un élément caractéristique remarquable et fiable afin de pouvoir se recaler ; si impossible appeler et demander de l'aide à d'autres élèves.

L'utilisation d'un sifflet individuel ou d'un portable reste facultatif et à l'appréciation du professeur; cela ne doit pas devenir la règle car au-delà des dérives liées à leur utilisation compulsive inappropriée, la dispersion aléatoire du son et la couverture réseau est souvent incertaine donc peu fiable)

ACRONYME Course Orientation « SECURISEZ »

Site de pratique fonctionnel :

- météo
- conventionnement
- période de chasse et d'élagage

Education aux incontournables de fonctionnement sécuritaires :

- gestion du tableau des départs
- montre
- balises à ne pas déplacer
-

Choix pertinent du terrain et des tracés en fonction du niveau des élèves:

- espace ouvert ou fermé, connu ou semi-connu voire inconnu...
- technicité des postes, fréquence des passages

Usage d'une carte de qualité et adaptée :

- en couleur
- échelle lisible
- légendée avec niveau de détails éventuellement sélectionné

Rappel des règles de sécurité :

- temps à ne pas dépasser,
- limites d'espace de travail à ne pas franchir,
- ne pas se séparer (adapter sa vitesse au moins rapide)

Indication des protocoles d'aide aux élèves en «difficulté» :

- en cas de Blessure
- en cas perte de repères prolongée

Sécurité anticipée des déplacements en milieu incertain :

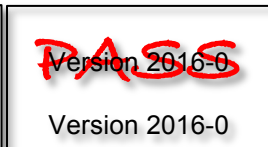
- tenue adaptée au terrain (jambes longues, Baskets)
- tenue adaptée à la météo
- Echauffement spécifique (chevilles surtout)

Emplacement fixe et si possible centralisé :

- du professeur (rapidité d'intervention)
- du point de regroupement (fréquence des retours)

Zones potentiellement dangereuses identifiées et/ou matérialisées :

- Limite de carte (ou d'espace de travail)
- Eléments accidentogènes (falaises, routes...)



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

ACRONYME Randonnée Orientation « SECURISEZ »

Site de pratique fonctionnel :

- météo
- droits de passage
- période de chasse

Education aux incontournables de fonctionnement sécuritaire :

- gestion du tableau des départs
- montre
- GPS et portable (si groupes autonomes)

Choix pertinent du tracé en fonction du niveau des élèves :

- technicité du circuit (profil de course)
- limite de carte
- couverture réseau

Usage d'une carte de qualité et adaptée :

- en couleur
- échelle lisible
- légendée

Rappel des règles de sécurité :

- temps à ne pas dépasser,
- limites d'espace de travail à ne pas franchir,
- déplacements prioritairement sur les chemins
- ne pas se séparer (adapter sa vitesse au moins rapide)

Indication des protocoles d'aide aux élèves en «difficulté» :

- en cas de Blessure
- en cas perte de repères prolongée

Sécurité anticipée des déplacements en milieu incertain :

- tenue adaptée au terrain
- tenue adaptée à la météo
- sac à dos

Emplacement réfléchi du professeur dans le groupe :

- suivant le lieu du groupe classe
- suivant la situation (autonomie de plusieurs groupes)

Zones potentiellement dangereuses identifiées :

- Eléments accidentogènes (falaises, rivières, routes...)

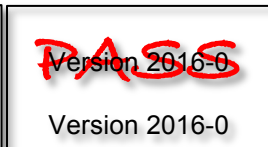
Avant la pratique

Site de pratique fonctionnel :

- Consulter la météo (bulletin d'alerte de météo France - niveau de vigilance)
- Précautions administratives;
- Informer son établissement de l'itinéraire à suivre (Identifier les coordonnées GPS des points de passage obligés) et les horaires.
- Obtenir l'autorisation de passage sur les propriétés privées
- s'informer des périodes et des secteurs de chasses.

Zones potentiellement dangereuses identifiées et/ou matérialisées :

- Avoir une bonne connaissance des milieux et leur spécificité, cibler les zones accidentogènes potentielles
-



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

et ainsi éviter les passages :

- en haut des falaises
- de rivières avec un fort débit (passage à gué),
- d'un pierrier identifié comme instable,
- sur une route très fréquentée...

Choix pertinent du tracé en fonction du niveau :

- établir un profil de course : distance totale, dénivelé positive et négative et proposer un itinéraire sécuritaire ;
- éviter un tracé trop proche de la limite de carte
- vérifier la couverture radio des téléphones portables

Usage d'une carte de qualité et adaptée :

possibilité de faciliter la lisibilité de la carte suivant les niveaux en modifiant l'échelle (passer du 25000^{ème} au 15000^{ème}).

La légende peut-être simplifiée également.

La carte sera toujours en couleur pour une meilleure identification des symboles.

D'ordre général, il est important que l'enseignant organise sa séance de telle manière qu'il y ait plusieurs parcours en cas de retard, de changement brutal de la météo... (échappatoire).

La sécurité passe également par l'acquisition rapide des contenus d'enseignements à savoir;

- s'approprier la légende (apprendre les symboles IGN déclinés en 4 couleurs et tout particulièrement ceux qui peuvent devenir un danger potentiel à leur approche (cf ; ci-dessus)

- systématiser les grands principes de base en termes d'orientation à savoir :

- orienter sa carte par rapport aux éléments environnants (ou placer la carte « nord sur nord » avec la boussole)
- automatiser la relation carte-terrain
- Connaissance du balisage et leurs couleurs (GR, PR, GRP...)
- Des courbes de niveau et de l'équidistance
- conversions d'échelle pour établir les distances sur le terrain à partir de la carte.
- azimut, erreur volontaire, balises humaines, passage d'obstacles sur azimut, marche à l'iso., triangulation.

Vérifier que les accompagnants savent utiliser les GPS en cas de défaillance de l'enseignant.

Pour une mise en autonomie des élèves il est impératif de former à minima des élèves relais à l'usage de ces outils. Au mieux, former chaque élève de la classe à l'usage maîtrisé de ces outils.

Pendant la pratique

Sécurité anticipée des déplacements en milieu incertain :

- Vérifier la tenue des élèves qui devra être adaptée :

- à la pratique en milieu tout terrain (minimum baskets crantées voire chaussures de randonnée)
- à la météo (hypothermie, insolation, déshydratation...)

- sac à dos avec « fond de sac » opérationnel (polaire, caquette, eau, barres de céréales, frontale couverture de survie)

Zones potentiellement dangereuses identifiées :

Reconnaitre sur la carte, avec les élèves, les difficultés du tracé et situer les dangers éventuels, les zones interdites et ce dès le début de la randonnée (identifier clairement le lieu de départ et le lieu



C. ORIENTATION et RANDO-ORIENTATION

d'arrivée...)

Education aux incontournables de fonctionnement sécuritaire :

- Si les élèves sont en autonomie obligation de savoir se servir d'un GPS et d'avoir un portable et veiller à ce qu'ils **renseignent obligatoirement le tableau de gestion des parcours ou fiche de contrôle** mise à disposition
- Faire **respecter en priorité le temps** (obligation d'avoir une montre, respect des temps de passages à des points déterminés (notion de porte horaire à ne pas dépasser), itinéraire de repli ou secondaire à prévoir en cas de dépassement de temps)

Rappel des règles de sécurité :

- temps à ne pas dépasser,
- limites d'espace de travail à ne pas franchir,
- Les déplacements devront se faire **prioritairement sur les chemins** avec **interdiction de traverser les pâturages et les cultures**. Sauf si l'itinéraire le précise explicitement. (veiller alors à longer le terrain, fermer les barrières derrière soi et ne pas s'approcher des animaux)
- ne pas se séparer (adapter sa vitesse au moins rapide)

Les consignes de Sécurité (ci-dessus) seront données oralement avant le départ et/ou devront être mentionnées sur la carte (plus n° de portable du professeur ou de l'établissement scolaire qui relayera l'appel).

Indication des protocoles d'aide aux élèves en « difficulté » :

Informez oralement et listez au dos de la carte par exemple la **démarche à suivre lorsqu'un élève se blesse : (protéger alerter secourir)**

- Eviter le sur accident
- ne pas laisser son camarade seul
- avertir un autre groupe ou le professeur en indiquant les coordonnées GPS.

S'égare :

- revenir sur ses pas, si possible en identifiant un élément caractéristique remarquable et fiable afin de pouvoir se recalculer, si impossible appeler et demander de l'aide à un autre groupe ou prévenir le professeur en indiquant les coordonnées GPS.

Le **portable et le GPS** seront nécessaires en cas de mise en autonomie mais cela ne doit cependant pas devenir l'unique règle de « sauvetage » car au-delà des dérives liées à son utilisation compulsive inappropriée (plus de batterie !), la couverture réseau est parfois incertaine donc peu fiable).

Emplacement réfléchi du professeur :

- **suivant le lieu du groupe classe :**
 - Derrière, sur les routes (signalisation)
 - Au milieu, sur chemins (rapidité d'intervention)
 - Devant, proche d'un danger identifié (pierriers...)
- **suivant la situation (autonomie de plusieurs groupes)**



Remerciements à **Ludovic Dudoignon** (LP Bouvet Romans), **Jacques Paris** (Clg Seignobos de Chabeuil), **Cédric Channac** (Clg de Vallon Pont d'Arc), **Pierre-Antoine Jeune** (Clg de St Donnat sur l'Herbasse) enseignants EPS de notre académie.